20182025

Accompagner les **exploitations familiales** vers la **transition agroécologique**

Le PAE a été mis en œuvre par la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec le soutien financier de l'Union

européenne (UE) et de l'Agence française de développement (AFD)











Sommaire

Introduction	
Un programme régional pour accompagner	
les exploitations agricoles familiales vers une transition agroécologique	5
Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux	
Formation agricole et renforcement des capacités	
Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques	.9
Échanges, capitalisation et contribution	11
à l'élaboration de politiques publiques	
Perspectives	14

Introduction

Un programme régional pour accompagner les exploitations agricoles familiales vers une transition agroécologique



UN PROGRAMME AU CŒUR DE QUATRE GRANDS DÉFIS

L'Afrique de l'Ouest fait face à quatre grands défis que sont :

- les changements et la variabilité climatiques,
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- l'amélioration des revenus agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, et
- la transformation de l'agriculture conventionnelle qui dégrade les sols, pollue l'environnement, détruit les savoir-faire traditionnels locaux et aggrave la crise climatique.

C'est dans ce contexte que le **Programme Agroécologie (PAE)**, doté d'un budget de 16,2 millions d'euros, a été mis en place entre 2018 et 2025 par la **CEDEAO** avec le soutien de l'**Union européenne (UE)** et de l'**Agence française de développement (AFD)** pour accompagner les exploitations agricoles familiales vers une **transition agroécologique** leur permettant de concilier performances économiques (augmentation de la productivité et de la production, réduction des pertes, amélioration des revenus, etc.), sécurité alimentaire, renforcement de la résilience, préservation de l'environnement et santé des populations.

L'Unité de Coordination et les Correspondants nationaux du PAE

L'Unité de coordination du programme est rattachée à l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la Commission de la CEDEAO. Elle a bénéficié d'une assistance technique du consortium AVSF - IRAM - INADES Formation. Dans chaque pays, le PAE s'est appuyé sur un Correspondant national (CN) nommé par le Ministère de l'agriculture. Chaque CN constituait un relais de l'UCP dans le pays et était en charge du suivi de la mise en œuvre des activités du PAE ainsi que l'organisation des concertations nationales entre acteurs de l'agroécologie et du renforcement des capacités en agroécologie des acteurs du conseil agricole du pays.



UNE PLURALITÉ D'ACTIONS, UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

La PAE comprend une pluralité d'actions au niveau local, national et régional, impliquant une diversité d'acteurs. Il s'agit ainsi de promouvoir:

- la participation et la responsabilisation des acteurs locaux,
- la diversification et la complémentarité des démarches d'appui,
- i'action collective comme approche pour la co-conception/ construction des innovations.
- l'appui-conseil et la diffusion des innovations agroécologiques,
- la formation et le renforcement des capacités,
- des échanges d'expériences et la capitalisation pour produire de nouvelles connaissances et déboucher sur des enseignements.

Pour cela, le PAE s'est structuré autour de quatre axes opérationnels:

- la promotion des initiatives de recherche-action pour l'intensification agricole durable et la transition agroécologique, à travers l'appui à des projets de terrain dans cinq pays de la CEDEAO;
- la formation agricole et le renforcement des capacités pour la promotion de l'agroécologie;
- l'appui-conseil et la vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable, dans le cadre notamment de partenariats entre organisation professionnelle agricole (OPA) centre de recherche (CR) centre de formation (CF);
- les échanges, la communication et la capitalisation sur les acquis du terrain et la contribution à l'élaboration des politiques publiques en faveur de l'agroécologie.

Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux

PROMOTION DES INITIATIVES DE RECHERCHE-ACTION POUR L'INTENSIFICATION AGRICOLE DURABLE ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

DES PROJETS DE TERRAIN POUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

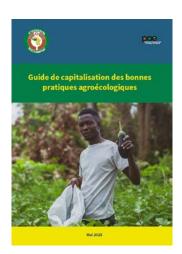
Quinze projets de terrain pilotes, répartis dans cinq pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo), ont été sélectionnés suite à un appel à projets et ont bénéficié de 2019 à 2023 d'une subvention pour développer des actions innovantes en faveur de la transition agroécologique. Ces projets s'appuyaient sur des partenariats tripartites entre organisations paysannes, organisations non gouvernementales locales ou internationales, institutions de recherche, collectivités locales ou territoriales, et acteurs du secteur privé.



15 PROJETS PILOTES DE TERRAIN SOUTENUS VIA UNE ENVELOPPE DE



LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES



Un guide de capitalisation des bonnes pratiques en agroécologie issues des 15 projets de terrain a été élaboré. Ce document, qui s'adresse aux praticiens et aux accompagnateurs du développement agricole, recueille les bonnes pratiques agroécologiques, d'ordre technique, organisationnel ou financier, et met en avant les enseignements transversaux en vue de favoriser leur réplicabilité et leur mise à l'échelle.

DEUX ÉTUDES ont été réalisées dans le cadre du projet BSP (Burkina Faso) sur l'évaluation des effets et conditions de développement de l'agroécologie et sur la capitalisation des périmètres bocagers impulsés par l'association Terre verte et AZN. À travers le projet BSP, le PAE a également participé au cofinancement du Guide pour l'évaluation de l'agroécologie du GTAE.

Les 15 fiches de bonnes pratiques issues des projets de terrain

- ➤ Cajanus cajan et Mucuna pruriens, plantes fertilisantes et couvrantes
- > Utilisation de la traction animale
- ▶ Aménagement des terres en courbes de niveau (ACN)
- > Optimisation de l'utilisation du compost
- ➤ Compostage en tas (45 jours de maturité)
- ▶ Bokashi ou compost rapide (15 jours de maturité)
- ▶ Fosses compostières (45 jours de maturité du compost)
- > Sarclage localisé en culture céréalière au Sahel
- ▶ Biopesticides
- > Semences paysannes
- ▶ Accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles
- ▶ Aflasafe SN01, moyen de lutte contre les aflatoxines
- ▶ Potager familial
- ➤ Clubs d'écoute communautaires (CEC)
- ▶ Les systèmes participatifs de garantie (SPG)



Plus de **62 500 producteurs** formés sur les pratiques agroécologiques



12 350 hectares de surface agricole couverte par les pratiques agroécologiques



40 000 tonnes de compost produit



Plusieurs capsules vidéo permettent d'illustrer les résultats de projets de terrain: projet
Bocage Sahélien en Partage (BSP) de l'ONG
Terre Verte au Burkina Faso; fabrication des micro-organismes autonomes bénéfiques (MAB) et arbres et plantes arborescentes dans les systèmes maraîchers de l'IECD en Côte d'Ivoire; projet Yessal Sunu Mbaay (YSM) de l'ONG Eclosio au Sénégal; association de maïs et de pois cajan d'AFDI en Côte d'Ivoire.

Formation agricole et renforcement des capacités

PROMOTION DES CONNAISSANCES SUR LES TECHNIQUES ET LES BONNES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES DANS LES DISPOSITIFS DE FORMATION DES ACTEURS DES FILIÈRES AGRICOLES.



UNE ÉTUDE D'IDENTIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION AGRICOLE EN AGROÉCOLOGIE

Une étude sur l'état des lieux de l'offre de formation agricole diplômante relative à l'agroécologie et l'agriculture durable a été conduite dans les pays CEDEAO. L'analyse croisée de l'offre et de la demande de formation en agroécologie et en agriculture durable a permis d'identifier les types de demandes de formation encore insatisfaites.



UN APPUI AUX CENTRES DE FORMATION AGRICOLE

Suite à une étude d'inventaire et de caractérisation des centres de formation, treize centres de formation ont été soutenus dans leurs efforts d'amélioration de leur offre de formation en agroécologie.

L'appui aux centres de formation en agroécologie a permis:

- la formation de 3 250 apprenants dans les centres ;
- le renforcement des capacités d'environ 400 formateurs en ingénierie de formation et approche agroécologique;
- la révision des curricula et des modules de formation des centres afin d'intégrer les approches agroécologiques;
- la réhabilitation des infrastructures d'accueil et de formation des centres, accompagnée de l'acquisition de matériel pédagogique approprié;







- la réalisation d'investissements dans les unités pédagogiques de production animale et végétale des centres (sites de démonstration, poulailler, porcherie, bergerie, étable, étangs piscicoles, unité de production de biogaz, apiculture, etc.);
- la poursuite des formations sur divers thèmes tels que les associations de cultures, l'agriculture de conservation, la pisciculture intégrée à la riziculture, les techniques de conservation et de gestion de l'eau, la transformation des produits agricoles, l'agribusiness, l'association agriculture-élevage, l'apiculture intégrée à l'agroforesterie, les systèmes de fertilisation par compost et plantes fertilisantes, la production de biopesticides, le séchage des produits à l'énergie solaire, et les jardins agroécologiques.

UN MOOC SUR L'AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le PAE a apporté un appui à l'adaptation et animation du « Massive Open Online Course » (MOOC) sur l'agroécologie de l'Institut SupAgro (France) au contexte de l'Afrique de l'Ouest par un Consortium de neuf universités ouest-africaines coordonné par l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis au Sénégal. Le consortium est appuyé par l'Institut SupAgro. À l'issue du PAE, l'adaptation du MOOC était en cours avec un début des formations prévu en 2025.

Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques

CONTRIBUTION À L'APPUI-CONSEIL ET À LA VULGARISATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES POUR L'INTENSIFICATION AGRICOLE DURABLE ADAPTÉES AUX MODES DE PRODUCTION DES PETITS PRODUCTEURS.



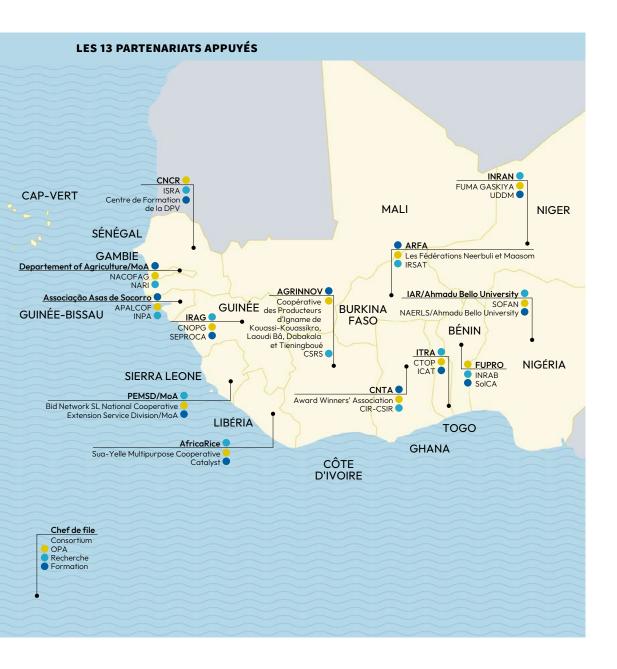
Ce volet s'est notamment appuyé sur les acquis et recommandations de la recherche et sur ceux issus de la mise en œuvre des projets de terrain soutenus dans le cadre du programme.

UN APPUI À DES PARTENARIATS ENTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (OPA), CENTRE DE RECHERCHE (CR) ET CENTRE DE FORMATION (CF)

Treize partenariats entre organisation professionnelle agricole (OPA), centre de recherche (CR) et centre de formation (CF) ont été appuyés par le PAE pour promouvoir la recherche participative et inclusive, concevoir des produits de recherche adaptés aux petits producteurs et diffuser ces produits de recherche.

L'appui aux partenariats OPA – centre de recherche – centre de formation a permis:

- la mise en place de dispositifs de co-expérimentation des innovations avec les producteurs;
- l'adaptation et/ou la capitalisation de nombreuses innovations techniques agroécologiques telles que la production de semences de plantes fertilisantes, la promotion des semences paysannes, les rotations et cultures associées, les techniques améliorées de compostage, l'intégration riz-poissons-maraîchage et la production de biopesticides;
- la formation de **5 650 producteurs** aux pratiques agroécologiques;
- la production de divers outils de diffusion des pratiques (fiches techniques, vidéos, etc.);
- l'organisation de visites d'échanges avec les producteurs pour partager les expériences et renforcer les connaissances.



LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET L'APPUI MÉTHODOLOGIQUE AUX DISPOSITIFS DE VULGARISATION

Le PAE a soutenu la formation des agents des systèmes nationaux de vulgarisation à travers l'organisation par les Correspondants nationaux (CN) de sessions de formation des agents des systèmes nationaux de conseil agricole sur l'agroécologie et l'agriculture intensive durable. Au total, près de 500 agents de vulgarisation nationaux ont ainsi été formés sur l'agroécologie.

Le PAE a également engagé un soutien à la mise en place et à la dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs du conseil agricole en Afrique de l'Ouest, à travers notamment le renforcement du Réseau des services de conseil agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC), via un appui au projet ACOTAF mis en œuvre par le CIRAD. Une étude a été conduite en vue de (i) l'implantation et la dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs du conseil agricole dans chacun des pays; (ii) la consolidation des connaissances et des recommandations pour le développement du conseil en agroécologie et (iii) l'organisation des apprentissages et d'un dialogue stratégique pour le renouvellement du conseil agricole en Afrique de l'Ouest. Cette étude est complémentaire de celle réalisée dans le cadre du projet ACOTAF et étend ses résultats au Nigeria, au Ghana et en Guinée-Bissau.



Échanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques

ÉCHANGES, COMMUNICATION ET CAPITALISATION SUR LES ACQUIS DES PROJETS DE TERRAIN, DES PROJETS D'APPUI AUX CENTRES DE FORMATION AGRICOLE ET DES PARTENARIATS OPA – CR – CF ET CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AGROÉCOLOGIE



À travers ce volet, les expériences sur l'agroécologie ont été mises en débat et capitalisées et ont alimenté les politiques agricoles via l'élaboration de «stratégies nationales pour l'agroécologie et l'agriculture biologique». Les résultats des initiatives porteuses, les leçons apprises et leur évaluation ont été diffusés. Une étude a été réalisée sur les mécanismes de financement pour accompagner et encourager la transition agroécologique et l'intensification agricole durable en Afrique de l'Ouest.

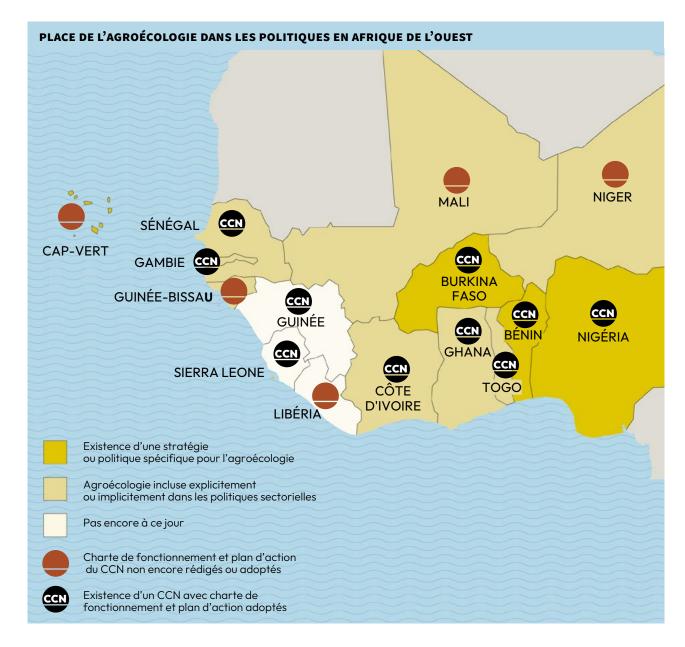




LA MISE EN PLACE DES CADRES DE CONCERTATION NATIONAUX POUR L'AGROÉCOLOGIE (CCN)

Suite à la réalisation d'une étude sur l'état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation et d'agriculture durable, des Cadres de concertation nationaux pluri-acteurs pour l'agroécologie (CCN) ont été mis en place à l'initiative des Correspondants nationaux (CN) du PAE. Ils visent à organiser les échanges entre les acteurs de l'agroécologie au niveau national et de formuler des propositions de politiques publiques. Neuf CCN avaient été mis en place à la fin de l'année 2024. Dans plusieurs pays, les CCN ont commencé à jouer leur rôle en tant qu'espace de dialogue pour l'élaboration de politiques publiques, en complément d'autres types d'actions (échanges d'expériences, formations, organisation d'évènements, etc.).







L'APPUI À L'ALLIANCE POUR L'AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST (3AO)

Le PAE a apporté un appui à l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO), dont la coordination est assurée par le ROPPA, pour organiser des échanges, concertations, mobilisations et plaidoyers à l'échelle régionale en faveur de l'agroécologie et de l'agriculture durable. Cet appui a notamment permis l'organisation de deux forums régionaux sur l'agroécologie, à Bissau en 2022 et, en partenariat avec le réseau Wafronet et sur le thème du financement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, à Abuja en 2024, avec respectivement 180 et 357 participants. Ces forums ont permis la formulation de recommandations pour la promotion de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest à l'attention des organisations internationales et régionales, des Etats, des organisations paysannes et des collectivités locales. L'Alliance 3AO a également participé à la mise en œuvre du PAE à travers la formation de jeunes sur l'agroécologie, la mise en place avec l'appui CIRAD via le projet Fair Sahel de la plateforme numérique de partage d'informations et de connaissances sur l'agroécologie (la plateforme 3AO Hub), l'organisation avec le réseau FAR à Sally au Sénégal en 2021, d'un séminaire sur la formation des producteurs et productrices et le soutien à des initiatives de plaidoyer au niveau national.







LES ACTIONS DE COMMUNICATION/ VISIBILITÉ ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

Tout au long du déroulé du programme, des actions de communication/visibilité et de diffusion des résultats ont été mises en œuvre, au moyen du site internet de l'ARAA, des Newsletters de l'agroécologie (neuf numéros), et de l'élaboration et la diffusion de capsules vidéos sur les réseaux sociaux de l'ARAA et de la DADR et via les listes de diffusion de l'ARAA. Des spots radios ont été élaborés en vue d'une diffusion sur les radios nationales avec l'appui des Correspondants nationaux (CN).

- Liens vers 3 capsules vidéos :
 Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE)
 de la CEDEAO
 - Les Clubs d'écoute Communautaire (CEC): des ondes pour favoriser l'adoption de l'agroécologie
 Le Bokashi, l'engrais qui redonne vie à la terre
- Lien vers l'ensemble des newsletters
- Retrouvez toutes les vidéos du PAE sur la chaine Youtube de l'ARAA

LA CAPITALISATION DE L'ENSEMBLE DU PROGRAMME

Une étude de capitalisation transversale du PAE a été réalisée à l'issue du programme. Organisée autour de sept thématiques, elle a permis de tirer un certain nombre d'enseignements issus de l'ensemble des expériences du PAE. Sur la base de ces enseignements, des recommandations ont été élaborées en matière de politiques publiques afin d'appuyer le développement de l'agroécologie. Un rapport d'analyse et sept notes thématiques (voir encart), ainsi qu'une synthèse relative aux politiques publiques ont été élaborés et diffusés.

Les thématiques de l'étude de capitalisation transversale du PAE

- Partenariats innovants pour des initiatives réussies en agroécologie
- Innovations pour des systèmes de cultures agroécologiques
- Dynamiques des marchés des produits agroécologiques
- Formation professionnelle et insertion des jeunes dans les systèmes agroécologiques
- Cadres de concertation multiacteurs pour l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques
- Recherche participative, dispositifs
 d'appui-conseil, co-création de
 connaissances et d'innovations
 agroécologiques adaptées aux
 besoins des producteurs
- Systèmes d'élevage agroécologiques



Perspectives





out au long de ses six années de mise en œuvre, le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest a contribué à former plus de 72 000 personnes (producteurs, agents de vulgarisation, formateurs et jeunes intéressés à s'insérer dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique), à soutenir des initiatives locales, des centres de formation et des partenariats entre organisations professionnelles agricoles, centres de recherche et centres de formation. Il a également contribué à capitaliser ces expériences, c'est-à-dire à en tirer des enseignements pour leur réplicabilité, et à diffuser au niveau des divers pays de la région l'ensemble des résultats. Le PAE a également impulsé ou appuyé des actions de formation et des dynamiques d'échanges et de coordination des acteurs de l'agroécologie, en vue notamment d'une meilleure intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques, que ce soit au niveau national avec les cadres de concertation nationaux (CCN) ou au niveau régional avec l'Alliance 3AO.

Certaines des actions entreprises pourront être poursuivies et consolidées dans le cadre du projet Désira+, financé par l'Union européenne et l'AFD.

Le Projet DéSIRA+ en Afrique de l'Ouest



Le projet DéSIRA+ en Afrique de l'Ouest s'inscrit dans la continuité du PAE. Il vise à contribuer à augmenter les revenus et la résilience des producteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique aux changements climatiques à travers la mobilisation des processus agroécologiques pour l'intensification de la production. Il apportera un appui à quinze projets de terrain portés par des consortia d'acteurs à des partages d'expériences entre ces divers projets. Il contribuera par ailleurs à des actions de formation sur l'agroécologie pour les cadres et techniciens nationaux (avec notamment la mise en œuvre du MOOC Agroécologie en Afrique de l'Ouest), au renforcement du Réseau régional des acteurs du conseil agricole et rural (RESCAR-AOC) et à des actions de concertation et de plaidoyer pour l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques. Le projet continuera enfin à financer et à enrichir la plateforme numérique de gestion et de partage des connaissances 3AOHub.

Dans le contexte régional marqué par de nombreux défis en matière économique, sociale et environnementale, le PAE a permis de confirmer la pertinence des démarches de transition agroécologique, ainsi que l'importance des dynamiques de formation et d'accompagnement des agriculteurs et agricultrices et d'échanges et concertation entre les acteurs de l'agroécologie.

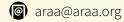
Le renforcement de la transition agroécologique dépendra de la capacité des différents acteurs à assurer la durabilité des changements qui ont été entrepris bien souvent avec des appuis extérieurs, et à permettre un changement d'échelle, au niveau des territoires et des pays de la région. L'organisation des acteurs, et notamment des organisations professionnelles agricoles, et l'engagement des Etats au moyen de politiques publiques appropriées seront de ce point de vue déterminants.



Retrouvez l'ensemble de la documentation du PAE sur le site de l'ARAA



CONTACTS





https://ecowap.ecowas.int

f @araaraaf / @ecowas.agriculture

⊗ @ARAA_CEDEAO / @ecowas_agric

PARTENAIRES FINANCIERS





PARTENAIRES TECHNIQUES







Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

Ce document a été rédigé en collaboration avec GRET, LARES et INTER-RESEAUX.

